

NATIONS UNIES

LAST COPY. Return
to Distribution Branch



CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4389/Add.2
19 juillet 1960
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PREMIER RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA MISE EN APPLICATION DE LA
RESOLUTION S/4387 DU CONSEIL DE SECURITE, EN DATE DU 14 JUILLET 1960

ADDITIF No 2

Un accord est intervenu entre le Secrétaire général et les gouvernements intéressés concernant l'affectation à la Force des Nations Unies au Congo d'un bataillon ghanéen, de deux bataillons éthiopiens, d'un bataillon marocain et d'un bataillon tunisien. Les effectifs de la Force seraient ainsi portés à 12 bataillons africains et un bataillon suédois.

Ces nouvelles troupes seront acheminées au Congo par air dès que possible.

Comme il est indiqué dans le rapport, l'offre faite par la Fédération du Mali de fournir 4 compagnies a été acceptée. Ces unités feront mouvement dès que leur organisation sera achevée, probablement vers le 1er août.

**EXEMPLAIRES D'ARCHIVES
FILE COPY**

A retourner/Return to Distribution C.111